

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC) RELATIF A LA MISE EN CONCURRENCE CONCERNANT LES PRESTATIONS DU DISPOSITIF D'ACCELERATEUR DE STARTUP GRAND E-NOV

La procédure de consultation utilisée est celle de :

LA PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Mise en ligne le : 31/07/2018

SIÈGE SOCIAL

4 Avenue du Général Leclerc • 68100 MULHOUSE • Tél : +33 (0)3 89 36 67 50 • Fax : +33 (0)3 89 36 67 51

Bureaux à Reims/Bezannes Troyes Metz Nancy Mulhouse Strasbourg

E-mail : contact@grandenov.fr • Site Internet : www.grandenov.fr

Association de droit local • Code APE 7022Z • Siret 434 049 953 00053 • N° Déclaration d'Activité 42 68 02578 68

CHAPITRE 1 – GENERALITES

1.1 DESIGNATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Grand E-nov
2, rue Gustave Eiffel
10430 Rosières-près-Troyes

1.2 OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent règlement de la consultation définit les modalités de participation à la consultation concernant l'organisation, la mise en place et l'animation d'un programme d'accélération de startup au sein de la région Grand Est. Ainsi que de l'image de celui-ci.

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de l'offre doivent être rédigés en français.

1.3 LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

- Grand-Est

1.3 ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment de l'article 27. La présente consultation s'adresse à des structures spécialisées dans l'accompagnement et le cycle de vie des startup, la gestion de prêts d'honneur, ainsi que de la conception marketing.

Le marché correspond au cahier des charges contenant des dispositions spécifiques à chacun des lots et des entreprises de conseil dans le domaine de la communication.

Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment décider de ne pas donner suite à cette procédure pour des motifs d'intérêt général.

1.4 FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES

Sans objet.

1.5 DECOMPOSITION EN LOTS

La prestation se décompose en 2 lots, à savoir :

Lot 1 – Mise en place du dispositif d'accompagnement de startup

Lot 2 – Conception et création d'un nom et d'un logo

Le candidat a la possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots ou pour un seul lot.

1.6 DUREE DU MARCHE

Du 1er août au 05 septembre 2018

CHAPITRE 2 - DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué :

- Du présent règlement de la consultation (R.C.) ;
- Du projet de marché comportant :

SIÈGE SOCIAL

4 Avenue du Général Leclerc • 68100 MULHOUSE • Tél : +33 (0)3 89 36 67 50 • Fax : +33 (0)3 89 36 67 51

Bureaux à Reims/Bezannes Troyes Metz Nancy Mulhouse Strasbourg

E-mail : contact@grandenov.fr • Site Internet : www.grandenov.fr

Association de droit local • Code APE 7022Z • Siret 434 049 953 00053 • N° Déclaration d'Activité 42 68 02578 68

- Le Cahier des charges, spécifique à chaque lot

CHAPITRE 3 – OFFRES

3.1 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt jours (120) à compter de la date limite de réception des offres.

Pendant ce délai, le concurrent reste engagé par son offre.

En cas de variation du régime de la TVA, le montant de l'offre sera réajusté ipso facto.

3.2 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 05 septembre 2018 12h00

3.3 UNITE MONETAIRE

La monnaie de compte du marché est l'euro.

3.4 ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'OFFRE

TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les entreprises intéressées peuvent remettre leur offre par voie électronique par mail :
s.charvaux@grandenov.fr

Le candidat retenu, s'il a transmis ses dossiers par voie électronique, sera tenu d'accepter la signature manuscrite d'un Acte d'Engagement sous forme papier.

3.5 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'OFFRE ET CRITERES DE SELECTION

3.5.1 LA CANDIDATURE

3.5.1.1 Pièces constituant la candidature

- Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants ou formulaire DC1, accessible à l'adresse suivante :
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>, dûment remplie et signée par le candidat ; mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement, et dans le dernier cas, faisant apparaître tous les membres du groupement ;
- Un extrait original de l'inscription au R.C.S. (ou K bis) ou équivalent, datant de moins de six mois ;
- La déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou du membre du groupement datée et signée (imprimé DC2) ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

3.5.1.2 Critères de sélection des candidatures

Les candidats n'ayant pas complété et fourni la totalité des pièces constituant la candidature, au plus tard à la date limite de réception des offres, seront éliminés.

3.5.2 L'OFFRE

SIÈGE SOCIAL

4 Avenue du Général Leclerc • 68100 MULHOUSE • Tél : +33 (0)3 89 36 67 50 • Fax : +33 (0)3 89 36 67 51

Bureaux à Reims/Bezannes Troyes Metz Nancy Mulhouse Strasbourg

E-mail : contact@grandenov.fr • Site Internet : www.grandenov.fr

Association de droit local • Code APE 7022Z • Siret 434 049 953 00053 • N° Déclaration d'Activité 42 68 02578 68

3.5.2.1 Pièces constituant l'offre

- La proposition technique et financière, paraphée et signée, contenant notamment le planning prévisionnel de réalisation ; il conviendra de transmettre également les qualifications et l'expérience de la – des personnes qui seront les interlocuteurs privilégiés tout au long de la mission.

3.5.2.2 Critères de sélection des offres

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 62 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et selon les modalités définies ci-après.

Le prestataire sera sélectionné par le comité d'examen des offres de Grand E-nov. Au préalable, un rapport d'analyse des propositions sera établi suite à l'examen des propositions écrites.

Les offres irrégulières ou inacceptables seront éliminées :

- Est irrégulière une offre qui n'est pas complète (toutes les pièces exigées dans le présent règlement de consultation doivent être présentes et l'offre doit être chiffrée dans tous ses éléments) ou qui ne respecte pas les exigences des documents de la consultation ;
- Une offre est inacceptable si les conditions prévues pour son exécution méconnaissent la législation en vigueur, ou si les crédits budgétaires alloués au marché après évaluation du besoin à satisfaire ne permettent pas au pouvoir adjudicateur de la financer.
- De même, toute offre incomplète sera considérée comme irrecevable.
- Toute offre présentée par un candidat n'ayant pas les capacités professionnelles, techniques et financières au vu des documents produits sera éliminée.

L'analyse technique et économique sera menée par lot. Les critères pris en compte pour l'analyse des offres pour chaque lot sont les suivants :

Cf dans le cahier des charges.

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 8 jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande de Grand E-nov, à moins qu'il ne les ait transmis avec son offre, les certificats, datant de moins de 6 mois, délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales conformément à l'article 51 décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par Grand E-nov, son offre est rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par la Personne Publique. Grand E-nov présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

CHAPITRE 4 - OFFRES DE BASE - VARIANTES - OPTIONS

4.1 OFFRE DE BASE

Chaque candidat devra présenter obligatoirement pour chaque lot, une offre strictement conforme aux spécifications définies dans le cahier des charges. Cette offre constitue l'offre de base.

Les entreprises doivent assurer les prestations définies dans le cahier des charges. Toute offre sera considérée incomplète et sera donc écartée si au moins une des prestations définies dans le cahier des charges n'était pas chiffrée.

4.2 VARIANTES PAR RAPPORT A L'OBJET DU MARCHÉ

SIÈGE SOCIAL

4 Avenue du Général Leclerc • 68100 MULHOUSE • Tél : +33 (0)3 89 36 67 50 • Fax : +33 (0)3 89 36 67 51

Bureaux à Reims/Bezannes Troyes Metz Nancy Mulhouse Strasbourg

E-mail : contact@grandenov.fr • Site Internet : www.grandenov.fr

Association de droit local • Code APE 7022Z • Siret 434 049 953 00053 • N° Déclaration d'Activité 42 68 02578 68

Aucune variante ne sera acceptée.

CHAPITRE 5 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5.1 PERSONNE A CONTACTER POUR L'ETABLISSEMENT DE L'OFFRE

Pour obtenir tout renseignement complémentaire **d'ordre technique** nécessaire à l'établissement de leur offre, les candidats pourront s'adresser à :

Grand E-nov
2, rue Gustave Eiffel
10430 Rosières-près-Troyes
Sarah CHARVAUX
Responsable de l'accélérateur
s.charvaux@grandenov.fr

5.2 MODIFICATIONS DE DETAILS AU DOSSIER DE CONSULTATION ET QUESTIONS

La personne publique se réserve le droit d'apporter des modifications de détails au dossier de consultation jusqu'à six (6) jours avant la date limite fixée pour la remise des éléments.

